



Indemnisation crci procedure a suivre

Par **farid64**, le **23/02/2013** à **13:39**

bonjour a tous

je suis passer en comission devant un expert medical dela crcimedecin et avocats concernant mon affaire au mois de janvier 2012 on a discuter pendant 3 heure j avais l impression de na pas etre la victime bref...

a la fin de l expertise je ne comprenais plus rien ils ont parler bareme d indemnisation sauf que a la fin tous le monde c dit au revoir sauf que moi je suis rester sur "ma faim" l expert m a dit que j allais recevoir un courrier

ma question est qui pourrais me donner la suite de la procedure et me donner un maximum de renseignement sur la suite de la procedure merci d avance

Par **njan**, le **12/03/2013** à **08:52**

bjr,

Allez sur le site de cette commission ou de l'oniam, vous aurez toutes les info nécessaires y compris pour contester éventuellement la décision de cette commission.
cordialement.